



CC du Chablisien (Siren : 248900847)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Chablis
Arrondissement	Auxerre
Département	Yonne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	02/12/1999
Date d'effet	01/01/2000

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Patrick GENDRAUD

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	89800 CHABLIS
Téléphone	03 86 42 87 70
Fax	03 86 72 87 78
Courriel	ccom@chablis.net
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	5 579
Densité moyenne	22,91

Périmètre

Nombre total de communes membres : 13

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
89	Aigremont (218900025)	75
89	Beine (218900348)	530
89	Chablis (218900686)	2 432
89	Chemilly-sur-Serein (218900959)	178
89	Chichée (218901049)	367
89	Courgis (218901239)	273
89	Fleys (218901684)	175
89	Fontenay-près-Chablis (218901759)	143
89	Lichères-près-Aigremont (218902245)	179
89	Nitry (218902773)	376
89	Poilly-sur-Serein (218903037)	286
89	Préhy (218903151)	139
89	Saint-Cyr-les-Colons (218903417)	426

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 16

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Autres énergies
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales
<i>Collecte et traitement des déchets ménagers, à compter du 1er janvier 2001. Pour l'exercice de ces compétences, la communauté de communes pourra instaurer dans les communes concernées, la taxe ou la redevance d'enlèvement et de traitement des déchets ménagers. Installation de déchèteries et d'espaces propreté à compter du 1er janvier 2001</i>
<i>Protection des ressources en eau Mesures contre la pollution</i>
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)
Développement et aménagement social et culturel
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

- Activités péri-scolaires
- Activités culturelles ou socioculturelles
- Activités sportives
Aménagement de l'espace
- Etudes et programmation
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Cette compétence n'est assurée que sur la voirie communale goudronnée et classée, étant précisé que la communauté de communes sera informée de tout classement de nouveaux chemins ruraux ou de voirie urbaine dans la voirie communale et qu'elle se réserve le droit d'établir, si nécessaire, les programmes de travaux à effectuer sur ces voies venant d'être classées.</i>
Développement touristique
- Tourisme
Logement et habitat
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
Autres
- NTIC (Internet, câble...)
- Autres <i>Gestion du matériel existant et acquisition de matériel nouveau pour répondre aux besoins des communes et de la communauté. La communauté facturera les travaux au prix coûtant aux communes adhérentes faisant appel à ses services. Sauvegarde et développement des services publics de proximité Réflexion sur un ensemble géographique afin de mieux définir en cohérence les besoins en aménagement des communes Analyse sur la gestion des espaces naturels, la préservation des sites, l'exploitation des ressources, la répartition des espaces ruraux et de loisirs Mise en valeur d'un schéma directeur d'urbanisme, articulation des plans d'occupation des sols Programme local de l'habitat (P.L.H.) Création et gestion d'un terrain d'accueil des gens du voyage Actions visant à développer le tourisme, éventuellement en coopération avec l'OSTI de Chablis Actions visant à la réalisation, au maintien et au développement des activités artisanales et commerciales locales sous réserve d'une étude préalable de viabilité des activités concernées Appui aux initiatives locales de développement économique Création, animation et gestion de zones d'activités d'intérêt communautaire</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
89	Syndicat mixte de la fourrière animale du centre Yonne (200007573)	SM fermé	127 497
89	Syndicat mixte pour l'amélioration de l'habitat de la Basse Vallée du SEREIN (258902105)	SM fermé	18 077
89	Syndicat Mixte d'Etude pour la valorisation et le traitement des déchets ménagers et assimilés Centre Yonne (258902311)	SM fermé	115 624

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)